

Procès-verbal de l'assemblée publique
COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (volet agglomération)

Vendredi 6 décembre 2024, à 13 h

Assemblée webdiffusée à ville.montreal.qc.ca/etude-budget-2025

PRÉSENCES

M. Pierre Lessard-Blais, présidence
M. Laurent Desbois, vice-présidence
M. Younes Boukala, membre
Mme Julie Brisebois, membre
Mme Lisa Christensen, membre
M. Alan DeSousa, membre
Mme Nathalie Goulet, membre
M. Benoit Gratton, membre
Mme Vicki Grondin, membre
Mme Virginie Journeau, membre
M. Sylvain Ouellet, membre

ABSENCE

M. Georges Bourelle, vice-présidence

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de la Commission sur les finances et l'administration, M. Pierre Lessard-Blais, déclare l'assemblée ouverte à 13 h 03. Il souhaite la bienvenue aux personnes qui visionnent l'assemblée à travers la webdiffusion. Il invite ensuite les commissaires à se présenter et excuse l'absence de M. Georges Bourelle, vice-président de la Commission.

Le président résume le processus de l'étude publique du budget 2025 et du PDI 2025-2034. Lors de séances publiques ayant eu lieu du 21 au 29 novembre, les directions des services et organismes ainsi que les personnes élues responsables ont présenté les budgets et les PDI sous leur responsabilité. Puis, les commissaires se sont réunis à huis clos pour établir leurs recommandations.

Le président remercie les citoyennes et les citoyens qui ont participé au travail en posant des questions en personne ou avec le formulaire en ligne. Il remercie également les employées et

employés de la Ville qui ont facilité l'étude publique, en particulier le Service du greffe ainsi que le personnel technique qui soutient la Commission dans ses travaux.

M. Lessard-Blais souligne la collaboration de ses collègues qui ont rendu le travail agréable, malgré qu'il ait été très intensif.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Le président décrit le déroulement prévu de l'assemblée. Il mentionne que les personnes qui souhaitent poser une question ou émettre un commentaire sur le projet de recommandations peuvent utiliser le formulaire disponible en ligne sur la page dédiée.

Il annonce une modification à l'ordre du jour : la période de questions et de commentaires du public est placée après la période de commentaires des commissaires, afin de laisser plus de temps aux personnes intéressées de soumettre leur question.

Le président soumet le projet d'ordre du jour modifié aux membres de la Commission.

Sur une proposition de M. Alan DeSousa, appuyée par M. Laurent Desbois, l'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

3. Étude publique du budget 2025 et du PDI 2025-2034

Le président mentionne que le projet de recommandations est disponible sur la page web de l'étude publique depuis 10 h le matin même et invite à nouveau les personnes le souhaitant de poser une question ou d'émettre un commentaire en lien avec les recommandations.

3.1 Lecture des recommandations

Le président procède à la lecture des 26 recommandations contenues dans le projet de recommandations. Ce projet est placé en annexe du procès-verbal.

3.2 Adoption des recommandations

Le président soumet aux commissaires l'adoption du projet de recommandations.

Sur une proposition de Mme Nathalie Goulet, appuyée par Mme Lisa Christensen, le projet de recommandations est adopté à l'unanimité.

Mme Julie Brisebois indique sa dissidence à la recommandation 1.

M. Laurent Desbois et M. Alan DeSousa indiquent leur dissidence aux recommandations 1, 2, 5 et 22.

Le président prend acte de l'adoption des recommandations et des dissidences exprimées.

3.3 Période de commentaires des commissaires

Le président invite ses collègues membres de la Commission à prendre la parole pour commenter leurs recommandations ou encore le processus de l'étude publique.

Commissaires	Commentaires
Laurent Desbois	Souligne l'excellente collaboration et la collégialité habituelle à la Commission et remercie le président et les commissaires pour leur travail acharné.
	Note que malgré la revue des activités et programmes, le budget 2025 alourdit les finances de la ville, avec l'ajout de près de 300 M\$ en nouvelles dépenses, une augmentation prévue des emprunts pour financer les arrondissements, une dette qui ne cesse de croître et des taxes municipales qui dépassent l'inflation. Rapporte que depuis 2017, près de 2850 effectifs supplémentaires se sont ajoutés à la structure de la ville.
	Dénonce le manque de vision structurante pour la sécurité, l'itinérance et l'habitation. La Ville sabre dans le financement des arrondissements, le transport en commun est dans une situation fragile, les infrastructures de l'eau se détériorent à une vitesse alarmante et la culture montréalaise demande de l'aide.
	Affirme qu'Ensemble Montréal croit que la Ville n'aurait jamais dû dépasser sa limite d'endettement; limite dépassée constamment depuis 2019.
	Déclare que le budget 2025 augmente les emprunts et que la part des investissements prévus dans le PDI financés par des emprunts a passé de 35 % en 2021 à 52 % en 2025.
	Affirme que la recommandation 2 porte à confusion, puisque l'administration ne poursuit plus la stratégie et accroît les emprunts contractés par la Ville. Affirme que le paiement au comptant respecte la capacité de payer des Montréalais-es. Rapporte que dans sa version initiale, la politique des équipements et des infrastructures fixait l'objectif d'augmenter les sommes consacrées au paiement au comptant de 80 M\$ par année pendant 10 ans, pour atteindre 800 M\$ en 2024. Le budget 2025 prévoit 475 M\$, en faible hausse par rapport à 2024.
	Demande que la révision du financement des arrondissements ait lieu le plus tôt possible. La modulation du financement selon des critères objectifs a été stoppée il y a plusieurs années. Depuis, les arrondissements reçoivent des indexations en dessous de l'inflation, en plus des coupes, ce qui engendre une augmentation des transferts nets aux arrondissements de 0,7 % plutôt que le 1,8 % annoncé. Affirme que cet enjeu important doit être débattu avant les prochaines élections.
	Dénonce que le financement du SPVM ne soit pas prévu en fonction des besoins réels, ce qui mène à un déficit structurel. Le SPVM dépasse systématiquement son budget à cause des heures supplémentaires; ce problème est provoqué par le manque d'effectifs. La ville de Montréal doit redevenir attractive pour attirer les recrues.
	Se dit déçu de devoir adopter la recommandation 17, car la STM n'a pas inclus un tableau dans son budget 2025 pour présenter ses effectifs par catégories d'emploi. A fait la demande pour recevoir ce tableau détaillé. La STM doit aussi présenter sa planification pour le réseau d'autobus. Est déçu que cette

	recommandation ne soit pas présentée aujourd'hui. Rappelle que la STM a coupé 155 autobus et prévoit diminuer le nombre d'autobus dans les prochaines années. Rappelle la motion d'Ensemble Montréal pour demander à la STM d'indiquer aux usagers combien d'autobus elle compte préserver. La STM a répondu qu'elle souhaite attendre d'avoir un financement pluriannuel du gouvernement du Québec. Maintenant que Québec a déposé un cadre sur quatre ans, la STM doit publier ses cibles.
Julie Brisebois	Souligne l'excellente collaboration des membres de la Commission ainsi que des services et employés municipaux. Salue le professionnalisme des gestionnaires des services de la ville et de l'agglomération de Montréal et leurs équipes respectives. Apprécie les efforts pour faciliter la compréhension et le suivi des informations financières présentées. En complément des recommandations de la Commission, souhaite mettre en lumière des éléments qui ont un impact sur le budget et la gouvernance de l'agglomération de Montréal. Constate à regret que les inquiétudes et interrogations soulevées par l'Association des municipalités de banlieues (AMB) face au constat que l'agglomération doit éponger des déficits de fonctionnement significatifs liés à des exercices antérieurs sont toujours d'actualité. L'enjeu budgétaire est particulièrement criant depuis 2017. Ces déficits annuels récurrents sont en lien avec la sous-budgétisation de certaines dépenses et la surévaluation de certains revenus, particulièrement en matière de sécurité publique et de transport collectif. En 2024, la sous-estimation de 52,3 M\$ du temps supplémentaire du SVPM amènera vers un autre déficit à combler. Affirme qu'un ajustement à la hausse de ce poste au budget 2025 aurait été souhaitable afin d'éviter un nouveau déficit à reporter sur les années futures. Souligne la reprise du dialogue entre l'administration de la ville de Montréal et l'AMB par l'entremise du président du comité exécutif. Souhaite poursuivre dans la même voie en 2025. Affirme qu'un processus de consultation en amont des prises de décision doit être mis en place de façon systématique pour tous les dossiers touchant les villes liées. Affirme que le point principal de la dissidence sur la recommandation 1 est la répartition des quotes-parts d'agglomération. Le désaccord des 15 villes liées et de la Ville de Montréal à l'égard du partage de certaines dépenses d'agglomération et l'établissement conséquent des quotes-parts demeure inchangé, bien que la Ville de Montréal ait reconnu en novembre 2022 que le système existant des quotes-parts avait atteint sa limite. Demande que cette reconnaissance se concrétise en gestes et résultats concrets. L'effort fiscal demandé aux citoyens-nes des villes liées surpasse largement celui demandé à ceux et celles de Montréal. De plus, l'essentiel des services de l'agglomération est dispensé sur le territoire et au bénéfice principal de la population de la ville de Montréal. Pour les villes liées, les services sont considérablement moindres, particulièrement pour les services policiers et l'offre en transport collectif. Les 15 villes liées regroupent 12 % de la population de l'île de Montréal et ne devraient assumer en principe que 18 % du fardeau fiscal de l'agglomération. Elles paient une portion plus importante du budget global de la ville de Montréal,

	en fonction de règles qui datent de près de 20 ans et qui n'ont jamais été révisées ni ajustées.
Vicki Grondin	Souligne la qualité des échanges et de travail de collaboration. Affirme que cette année, le budget est rigoureux et est le fruit du travail d'une très grande qualité de chacun des services. Rapporte que tous les services ont fourni des efforts au niveau budgétaire et dans la réduction du nombre d'années-personnes. L'administration est en mesure de contrôler les augmentations de coûts. Réitère que Montréal conserve son excellente cote de crédit auprès des diverses agences de crédit. L'économie de la ville de Montréal se porte bien, les touristes et les investisseurs sont au rendez-vous. Le soutien fourni notamment par le Service du développement économique au filet économique montréalais est au rendez-vous et plusieurs enveloppes ont été bonifiées. Affirme que plusieurs investissements dans les crises de vulnérabilité ont été bonifiés. L'administration a augmenté les budgets dans la mesure de ce qu'elle peut contrôler; il s'agit d'une compétence partagée avec le gouvernement du Québec et il faut s'attaquer en amont à tout ce qui concerne la santé publique. Affirme que l'administration est bien consciente du déficit important pour les infrastructures et qu'en conséquence, les investissements sont plus importants que jamais. Note que la STM présente un budget équilibré et plusieurs projets sont menés de front, notamment la refonte du réseau, dans un souci d'optimisation et pour bien desservir la population. Rappelle que la Commission s'est penchée en étude prébudgétaire au printemps 2024 sur le financement du transport en commun et qu'un grand nombre de mémoires a été présenté. Retient qu'il y a une baisse de méfaits en violence armée et de vols de véhicules. Les policiers sont présents sur le terrain et sont intervenus pour contrôler les diverses manifestations. Affirme que des efforts doivent être faits pour la gestion du temps supplémentaire, mais que somme toute, le SPVM montre un bilan assez positif. Réitère que l'Administration est très fière du budget et remercie les équipes et les collègues.
Alan DeSousa	Remercie le président et ses collègues pour la collaboration tout au long de cette étude budgétaire. Remercie les membres de la fonction publique qui ont participé aux travaux de cette Commission. Souligne la présence et les questions des citoyens. Exprime sa dissidence en raison de craintes sur l'état financier de Montréal. En déposant son budget, la mairesse a dit que la maison était en ordre, mais après l'analyse détaillée de la Commission, affirme qu'on a besoin de mieux gérer dans tous les domaines.

	Déplore qu'il n'y ait pas eu d'attention portée au déficit structurel du budget de la police. Le budget est identique à celui de l'an passé, même en sachant que les réels de cette année dépassent d'au moins 50 M\$. Dénonce le manque de financement dans les autres grands dossiers qui touchent l'agglomération : le transport en commun, les projets de transport, l'eau. Ces services sont dans une situation précaire. Déplore la dégradation dans les services aux citoyens et identifie le volet itinérance, le sentiment d'insécurité ainsi que l'habitation qui reste un enjeu non réglé malgré les promesses. Les arrondissements, qui sont les entités sur la ligne de front pour donner des services aux citoyens-nes, ont dû absorber des coupures. Constate que des arrondissements ont équilibré leur budget par le recours à leurs surplus ou par des taxes locales, pour compenser pour le manque de financement de la ville-centre. Affirme qu'une grosse réforme doit être faite. Rapporte que l'écosystème de Montréal va bien grâce à la reprise de certains chantiers et aux taux qui baissent, mais qu'à cause de diverses contraintes et le fait que la Ville soit limitée dans les mesures qu'elle peut prendre, elle ne puisse plus jouer ce rôle très important de moteur économique et de moteur de génération de services. Rappelle son objectif de travailler de façon constructive et déplore que les suggestions faites à l'administration tout au long de l'année n'aient pas eu d'écoute. Craint qu'avec l'augmentation récemment annoncée du taux de chômage, Montréal ne soit pas épargnée et espère que 2025 sera une année où nous serons capables de tirer notre épingle du jeu. Affirme qu'il faudra mettre les pendules à l'heure pour toute administration future. Remercie le président pour son travail et le doigté dans la gestion des travaux. Espère avoir l'occasion de travailler de nouveau ensemble pour s'assurer que beaucoup de recommandations soient mises en place rapidement.
Younes Boukala	Remercie tous ses collègues, le président et les vice-présidents, pour ce premier et bel exercice. Est d'avis qu'il s'agit d'un beau budget pour les Montréalais et Montréalaises. Affirme que le travail a été constructif, malgré les points de dissidence, et que beaucoup de recommandations adoptées ont été suggérées par les parties qui sont dissidentes aujourd'hui. Remercie les services et le public pour sa participation.
Pierre Lessard-Blais	Affirme qu'il y aura plusieurs débats dans la prochaine semaine sur le budget à la ville de Montréal. Se réjouit que sur 26 recommandations, 22 soient adoptées de façon unanime.

3.4 Période de questions et de commentaires du public

Le président annonce que la Commission n'a pas reçu de questions ou de commentaires du public.

Il remercie ses collègues pour ce travail intensif de trois semaines, d'abord pendant l'étude publique, puis pendant les séances de travail.

Il indique que le rapport et les recommandations de la Commission seront déposés au conseil municipal le lundi 9 décembre et au conseil d'agglomération le jeudi 12 décembre. Lors de ces séances, le débat sur l'adoption du budget va se poursuivre.

4. Levée de l'assemblée

M. Lessard-Blais remercie toutes les personnes qui ont rendu cette commission possible et lève l'assemblée à 13 h 46.

ADOPTÉ LE : 2 MAI 2025



Pierre Lessard-Blais
Présidence



Virginie Harvey
Coordonnatrice — soutien aux
commissions permanentes

ANNEXE — PROJET DE RECOMMANDATIONS

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514-872-3000

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes — commissions@montreal.ca

COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION

Étude du budget 2025 et du PDI 2025-2034

PROJET DE RECOMMANDATIONS

La Commission sur les finances et l'administration exprime sa reconnaissance envers les services, les organismes et les sociétés paramunicipales qui ont pris part à l'étude publique du budget 2025 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de la Ville de Montréal.

Les commissaires souhaitent mettre de l'avant la qualité des présentations fournies et soulignent la disponibilité des directions et de leurs équipes pour répondre aux questions, tant celles des commissaires que du public.

La Commission tient également à reconnaître la participation des citoyennes et des citoyens, essentielle au processus démocratique, et les remercie pour leurs questions et commentaires tout au long de l'étude publique.

À l'issue de ses travaux, la Commission soumet ses constats et ses recommandations.

1. Budget 2025 et PDI 2025-2034 de la Ville de Montréal et gestion financière

CONSIDÉRANT que les municipalités du Québec doivent déposer un budget de fonctionnement équilibré, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux revenus anticipés, et qu'elles ne peuvent pas faire de déficit;

CONSIDÉRANT la revue des activités et des programmes, amorcée en 2023, laquelle permet de mieux prendre en compte la portée et les retombées des activités de la Ville, en plus d'optimiser les pratiques, de manière à respecter la capacité de payer des contribuables et les contraintes budgétaires de la Ville;

CONSIDÉRANT que cette démarche vise à garantir l'adéquation entre les activités de la Ville, sa mission première, ses champs de compétence, le plan stratégique Montréal 2030 et ses autres priorités organisationnelles, et qu'elle permettra des économies de 29 M\$ dès 2025 et des gains récurrents de 200 M\$ d'ici trois à cinq ans;

CONSIDÉRANT que la revue des activités et programmes est un exercice transversal aux services centraux et pluriannuel;

CONSIDÉRANT l'effort de rationalisation dans les effectifs des services centraux;

CONSIDÉRANT l'objectif de la Ville d'assurer le retour du ratio d'endettement à 100 % des revenus de la Ville en 2027, ainsi que la stratégie d'accroissement des paiements au comptant, qui atteint un montant de 475 M\$ cette année;

CONSIDÉRANT la démarche de révision du financement des arrondissements, qui a pour objectif de garantir une plus grande équité et d'améliorer la stabilité et la prévisibilité des transferts provenant de la Ville;

CONSIDÉRANT les initiatives émanant du Sommet sur la fiscalité municipale et du Forum sur la fiscalité montréalaise, à l'automne 2023, qui ont permis d'identifier des solutions et des opportunités pour que les villes puissent pleinement jouer leur rôle dans un contexte budgétaire restreint;

CONSIDÉRANT la *Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives*, qui vise à adapter le régime fiscal municipal et à innover quant aux possibilités de taxation sur le territoire des municipalités;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau logiciel de traitement des taxes et de l'évaluation foncières sera implanté par le Service des finances et de l'évaluation foncière à partir de 2027;

CONSIDÉRANT que l'étude publique du budget et du PDI s'inscrit dans un processus de consultation des citoyennes et des citoyens sur des sujets de nature budgétaire.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

- R-1.** Adopter les budgets 2025 et les PDI 2025-2034 de la Ville de Montréal, de ses services et des organismes paramunicipaux qui lui ont été déposés, ainsi que de la Société de transport de Montréal.
- R-2.** Poursuivre la stratégie d'accroissement des paiements au comptant, tout en respectant l'objectif d'un ratio d'endettement à 100 % en 2027.
- R-3.** Poursuivre la revue des activités et des programmes pour optimiser les dépenses des services centraux et présenter ses impacts significatifs par service touché.

- R-4.** Implanter dans les meilleurs délais le logiciel de taxes et d'évaluation foncière qui permettra de bénéficier des récentes modifications législatives et de moduler les taxes foncières selon les sous-catégories d'immeubles résidentiels.
- R-5.** Présenter, aux fins de l'étude publique du budget 2026, les avancées en matière de révision du financement des arrondissements.
- R-6.** Améliorer la présentation des transferts centraux octroyés aux arrondissements pour y intégrer les variations budgétaires imposées.
- R-7.** Poursuivre la mise en œuvre de mesures d'écofiscalité tout en évaluant les coûts administratifs et en tenant compte des externalités environnementales positives.
- R-8.** Dans les présentations subséquentes à la Commission sur les finances et l'administration, détailler les mouvements budgétaires entre les compétences d'agglomération et municipales.
- R-9.** Inviter le comité exécutif à répondre aux recommandations de la Commission sur les finances et l'administration à l'intérieur d'un délai maximal de six mois après leur dépôt au conseil.

2. Investissements dans les infrastructures et les actifs municipaux

CONSIDÉRANT le portrait annuel sur la connaissance de l'état des actifs de la Ville au 31 décembre 2023, déposé à la séance de novembre du conseil municipal, et qui comprend les données des actifs de 11 services centraux, de 19 arrondissements, de la Commission des services électriques de Montréal et de la Société du parc Jean-Drapeau;

CONSIDÉRANT les besoins en investissements attribuables au vieillissement des infrastructures ainsi que la protection des éléments des actifs, qui représente près de 67 % des investissements du PDI 2025-2034;

CONSIDÉRANT l'objectif de performance organisationnelle pour offrir des services de qualité au meilleur coût possible, y compris des infrastructures et des services municipaux efficaces et adaptés aux besoins de la population;

CONSIDÉRANT que dans les 15 prochaines années, les infrastructures d'égouts et d'aqueducs datant des années 1900 et 1960 seront considérées désuètes en même temps;

CONSIDÉRANT l'écart entre les investissements réels et les besoins d'investissements pour les infrastructures hydriques — réseaux d'aqueduc et d'égout — écart qui se chiffrait à 778 M\$ en 2023;

CONSIDÉRANT les besoins d'investissements massifs pour maintenir les actifs et pour soutenir la réalisation de projets d'envergure;

CONSIDÉRANT la consultation de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs sur l'avenir de l'eau à Montréal, dont le rapport et les recommandations ont été déposés au conseil municipal en février 2024;

CONSIDÉRANT que la démarche collaborative d'élaboration de la nouvelle Stratégie montréalaise de l'eau est en cours et sera déposée au début de l'année 2025;

CONSIDÉRANT l'impact délétère des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (SPFA ou PFAS) sur la santé humaine et le fait qu'elles soient résistantes à la dégradation et persistantes dans l'environnement¹;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe pas de norme québécoise ou canadienne sur la présence de PFAS dans l'eau potable;

CONSIDÉRANT que la priorité 1 du plan d'action 2035 *Vers un Québec décarboné et prospère* est d'améliorer la qualité du service en augmentant la robustesse du réseau électrique²;

CONSIDÉRANT que la tempête survenue entre le 23 et le 25 décembre 2022 a causé des milliers de pannes d'électricité partout au Québec, qui ont coûté 55 M\$ à Hydro-Québec³;

CONSIDÉRANT la somme de 10,5 M\$ réservée par la Commission des services électriques de Montréal pour l'enfouissement des réseaux câblés sur 7,8 km;

CONSIDÉRANT que les changements climatiques et les événements extrêmes en résultant s'accroissent.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

R-10. Assurer un financement adéquat, suffisant et pérenne de la nouvelle Stratégie montréalaise de l'eau et veiller à ce qu'elle soit accompagnée d'objectifs clairs et d'indicateurs de performance dès son dépôt.

R-11. Effectuer les représentations nécessaires auprès d'Hydro-Québec pour investir davantage dans l'enfouissement des fils électriques sur le territoire de l'agglomération de Montréal, afin de rendre le service plus résilient, particulièrement lors des événements climatiques extrêmes.

R-12. Effectuer des représentations auprès du gouvernement du Québec pour encourager l'entrepreneuriat spécialisé dans les travaux d'infrastructures.

R-13. Poursuivre la veille des contaminants émergents, dont les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS), dans les usines de traitement de l'eau potable.

3. Prévisions budgétaires du Service de police de la ville de Montréal (SPVM)

CONSIDÉRANT les écarts majeurs identifiés année après année entre les prévisions budgétaires du SPVM et son budget réel;

CONSIDÉRANT les dépassements récurrents du budget de rémunération du temps supplémentaire des effectifs policiers et civils, qui se chiffrent à 52,3 M\$ en 2024;

CONSIDÉRANT la revue des activités, effectuée en collaboration avec le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle et la firme Raymond Chabot Grant Thornton, visant l'optimisation des ressources humaines et financières du SPVM;

CONSIDÉRANT, à titre d'exemple de revue des activités, l'analyse de la charge de travail réalisée par la Sûreté du Québec (volet gendarmerie et volet enquêteurs et enquêtrices de poste) pour redistribuer les effectifs et respecter son cadre financier.

La Commission formule la recommandation suivante à l'Administration :

R-14. Demander au Service de police de la ville de Montréal (SPVM) de faire une analyse financière pour réduire les coûts liés au temps supplémentaire et participer à la revue de ses activités et programmes.

4. Financement du transport collectif

CONSIDÉRANT les recommandations issues de la consultation prébudgétaire 2025 de la Commission sur les finances et l'administration, qui portait sur le financement municipal du transport collectif, et le rapport déposé au conseil d'août 2024;

CONSIDÉRANT l'annonce récente, par le gouvernement du Québec, d'un cadre financier du transport collectif métropolitain pour les quatre prochaines années, qui donne aux sociétés de transport collectif une meilleure prévisibilité;

CONSIDÉRANT le désengagement gouvernemental dans le maintien des actifs et des infrastructures et l'écart important entre les investissements consentis et les besoins en investissements, qui se chiffrent, pour la Société de transport de Montréal (STM), à 25,8 G\$;

CONSIDÉRANT les audits de performance des sociétés de transport commandés par le gouvernement du Québec et rendus publics en novembre 2024, qui soulignent notamment que la STM est la société qui a présenté le plus de pistes d'optimisation;

CONSIDÉRANT les efforts de rationalisation de la STM qui mèneront à une optimisation récurrente additionnelle de 16 M\$ en 2025, ainsi que l'objectif de rationalisation atteignant 100 M\$ en 2028;

CONSIDÉRANT les sommes investies chaque année par la Ville de Montréal dans BIXI Montréal.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

R-15. Poursuivre les représentations auprès du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada pour développer les services de transport collectif, maintenir les actifs et soutenir la mise en accessibilité des stations de métro.

R-16. Demander à la Société de transport de Montréal (STM) de déposer un portrait global détaillant ses actifs, leur indice de vétusté et leur valeur de remplacement afin de mieux évaluer l'impact des décisions budgétaires et de prévoir les investissements nécessaires.

R-17. Demander à la STM de déposer un portrait détaillé de la répartition de ses effectifs, comme le font les services centraux de la Ville de Montréal, pour comparer son évolution.

R-18. Convenir avec BIXI Montréal d'accélérer le déploiement de stations et de vélos BIXI dans les quartiers excentrés et défavorisés en infrastructures de transport collectif.

5. Dotation et programmes

CONSIDÉRANT le Plan stratégique Montréal 2030 et ses priorités en matière d'urbanisme, de transition écologique et d'équité sur le territoire de la ville de Montréal;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal souhaite offrir des programmes et des services favorisant le bien-être des communautés et souhaite développer des quartiers inclusifs et résilients (QIR) sur tout le territoire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal souhaite faire de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (ÉDI) un pilier des activités et des projets du Service des ressources humaines et des communications, et que le Service procédera au lancement d'une Politique ÉDI en 2025;

CONSIDÉRANT que les plans d'action en matière de diversité, d'équité et d'inclusion sont déposés annuellement en vertu de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*;

CONSIDÉRANT les programmes de sécurité nautique développés par le Service de sécurité incendie de Montréal, ainsi que les travaux entrepris pour assurer un plus grand accès aux berges;

CONSIDÉRANT les programmes de subvention gérés par le Service du développement économique et le report des versements des subventions, notamment pour la réhabilitation des terrains contaminés;

CONSIDÉRANT la cyberattaque survenue en novembre 2024 dans les services informatiques de l'arrondissement de Montréal-Nord, qui a forcé la fermeture temporaire de certains services, dont le bureau Accès Montréal et le comptoir de permis de l'arrondissement;

CONSIDÉRANT que cinq arrondissements gèrent leur système informatique de façon indépendante.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

Dotation

R-19. Dans les présentations subséquentes de chaque service devant la Commission sur les finances et l'administration, inclure un portrait standardisé des effectifs et des recrues selon les groupes ciblés par la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics* ainsi que les autres mesures des plans équité, diversité et inclusion (ÉDI).

Programmes

R-20. Améliorer la prévention en sécurité nautique et développer des programmes de sensibilisation pour divers publics, en collaboration avec les différents partenaires.

R-21. Publier l'évaluation des programmes de subventions du Service du développement économique.

R-22. Inviter les arrondissements à rejoindre le Service des technologies de l'information pour assurer une gestion informatique plus efficace et sécuritaire et d'ainsi augmenter la cybersécurité et l'optimisation des ressources.

6. Stratégies d'approvisionnement, innovation et transition écologique

CONSIDÉRANT les stratégies d'approvisionnement développées par le Service de l'approvisionnement et le Service du matériel roulant et des ateliers, y compris à travers le Centre d'acquisitions gouvernementales du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT les efforts de mutualisation de véhicules et d'équipements entre les arrondissements et les services et le début de l'initiative sur la création d'un parc d'autopartage;

CONSIDÉRANT que le Service du matériel roulant et des ateliers rapporte un manque de soumissionnaires pour l'achat de certains types de véhicules spécialisés;

CONSIDÉRANT les ententes conclues par le Service de l'approvisionnement, qui ont généré des économies de 55 M\$ en considérant les montants facturés, ainsi que les ententes corporatives, qui ont généré des économies de 18 M\$ en considérant les montants facturés;

CONSIDÉRANT le lancement du Plan d'approvisionnement responsable 2030;

CONSIDÉRANT la revue des activités effectuée par le Service de l'approvisionnement et l'élaboration de six recommandations visant à augmenter le potentiel d'économies générées par les activités d'achat;

CONSIDÉRANT que les nouveaux regroupements d'achats permettront de générer des économies de 5 M\$ pour 2025;

CONSIDÉRANT les travaux du Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines sur les formulations d'enrobés avec plastiques recyclés, ainsi que les projets-pilotes menés dans les villes de Victoriaville et de Percé avec l'École de technologie supérieure;

CONSIDÉRANT que des projets de recherche en continu démontrent que différents niveaux ou pourcentages de matériaux autres que le bitume dans la composition des enrobés bitumineux peuvent représenter une solution innovante;

CONSIDÉRANT le projet-pilote développé par le Service des technologies de l'information, en collaboration avec le Bureau de la transition écologique et de la résilience, sur la réduction du nombre d'appareils cellulaires en usage dans l'appareil municipal;

CONSIDÉRANT l'empreinte environnementale considérable de la production de téléphones cellulaires.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

- R-23.** Intensifier les efforts de concertation avec d'autres municipalités ou avec l'Union des municipalités du Québec pour regrouper l'achat de véhicules spécialisés.
- R-24.** Lorsque possible, étendre les ententes-cadres aux villes liées, à l'instar de l'entente d'achat pour le sel d'épandage.
- R-25.** Évaluer la possibilité d'augmenter le pourcentage de matériaux autres que le bitume dans les composés d'enrobage bitumineux.
- R-26.** Poursuivre et étendre le projet-pilote des cellulaires du personnel de la Ville de Montréal pour réduire l'impact environnemental de leur usage.